

Aux parents des élèves de sixième année

Kain, le 09 janvier 2026

**Concerne : procédure d'inscription dans l'enseignement secondaire**

Chers parents,

Comme vous le savez, le décret « inscription » impose une procédure spécifique pour l'inscription de votre enfant dans l'enseignement secondaire. **En tant que parents d'un enfant de sixième année primaire, vous êtes directement concernés.**

La démarche administrative étant assez complexe, nous vous invitons à lire attentivement les documents explicatifs qui vous seront fournis.

La procédure impose également **une remise en mains propres** de ces documents.

Je vous invite donc à venir retirer le formulaire d'inscription de votre enfant (contre signature d'un accusé de réception) ainsi que les documents explicatifs aux horaires suivants :

**Directement auprès de Madame Florence dans la cour primaire :**

- Du mardi 13 janvier au vendredi 16 janvier entre 8 heures 30 et 8 heures 50.
- Le mardi 13 janvier entre 16 heures 00 et 17 heures (étude).
- Le mercredi 14 janvier de 12 h à 12 h 30
- Le jeudi 15 ou vendredi 16 janvier de 16 heures à 16 heures 20.

Attention, pas de distribution de documents en dehors de ces heures. Si cet horaire vous pose **vraiment** problème, merci de contacter directement Madame Florence au **0497/81 97 26** afin de fixer un rendez-vous.

Attention, ce sont les parents en personne (père, mère ou tuteur) qui doivent retirer ce formulaire.

Madame Florence et moi-même restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Bien cordialement,

P. Verleye  
Directeur